

clusion de l'activité de tout autre gouvernement. La Gendarmerie royale du Canada surveille ces régions et y administre la justice, sur terre et sur glace, dans les airs et sur les eaux. Les forces armées canadiennes exercent une surveillance continue; les postes canadiennes, les services de santé et les réseaux de communications traversent ce territoire en tous sens pour servir ceux qui y vivent et qui y travaillent. Parmi ces derniers, on compte les Esquimaux canadiens qui recherchent leur nourriture et mènent leurs activités sur les déserts de glace, sans se demander si la glace recouvre la terre ou l'eau. Dans tous ces domaines, comme dans d'autres, depuis les explorations géophysiques jusqu'à la distribution des chèques d'allocations familiales, l'Amérique du Nord arctique est devenue graduellement, depuis 450 ans, l'Arctique canadien.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Les députés savent qu'il n'y a pas à l'heure actuelle et qu'il est inconcevable qu'il y ait jamais, de quelque source que ce soit, d'oppositions à la souveraineté canadienne sur le continent, dans les îles, dans les gisements miniers que recèle le plateau continental sous-marin de l'Arctique ou dans nos mers territoriales. Cette heureuse situation découle des politiques logiques et discrètes adoptées dans le passé par tous les gouvernements canadiens. Le gouvernement actuel s'engage à suivre la même voie. Ces politiques vont refléter l'intérêt même du Canada, non seulement en ce qui concerne la préservation de l'équilibre écologique que j'ai déjà mentionné, mais aussi la mise en valeur du Grand Nord, la sécurité du Canada et le maintien de notre puissance ainsi que de notre réputation dans la communauté mondiale.

• (2.40 p.m.)

[Français]

Permettez-moi de répéter, monsieur le président, que le gouvernement porte un intérêt très vif à ce qu'il considère comme les deux atouts les plus précieux du Canada: ses ressources humaines et ses ressources naturelles. C'est en fonction de l'administration et du développement de ces ressources que le gouvernement envisage chaque problème. Nos actions ou nos lacunes, au cours de ce mandat, seront, je l'espère, évaluées dans cette optique. J'invite les honorables députés à considérer dans ce même esprit le programme législatif actuel.

Si je lance une telle invitation, c'est parce que je me rends bien compte que les décisions quotidiennes touchant les problèmes immédiats peuvent souvent paraître impopulaires.

[Le très hon. M. Trudeau.]

Il est inévitable, dans un pays aussi vaste que le Canada, aux intérêts aussi divers que les nôtres, que les Canadiens ne soient pas toujours d'accord sur les jugements portés, les solutions proposées ou les priorités établies. Néanmoins, ces jugements, ces solutions et ces priorités seront, je m'y engage, toujours en harmonie, à la longue, avec certains principes.

Premièrement, nous ne sacrifierons pas, au nom du progrès, un milieu propre et sain à l'essor industriel ou commercial.

Deuxièmement, nous ne laisserons pas, au nom de l'efficacité ou du bien-être social, un gouvernement omniprésent se substituer au droit à l'intimité, ni à d'autres libertés individuelles.

Troisièmement, nous ne tolérerons pas, au nom de la liberté d'expression, que le sectarisme remplace la tolérance; la violence, le dialogue; ni la discrimination, la modération.

Ces principes, monsieur le président, ne devraient guère provoquer de débats à la Chambre. Ils s'imposent tellement d'eux-mêmes qu'ils ne soulèveront probablement pas beaucoup d'intérêt. Mais, paradoxalement, c'est justement à cause de cela qu'ils exigent notre constante attention.

La propreté de l'environnement, le respect de l'intimité, la pratique de la tolérance, voilà autant de choses que les Canadiens ont longtemps tenues pour acquises et comme faisant partie, naturellement, du bonheur de vivre ici. Et, pourtant, ces biens, nous risquons de les dissiper, si nous n'en prenons un soin jaloux. Car c'est souvent à notre insu que nous cédon à la tentation de l'abus. Qu'il me soit permis d'esquisser ce que ce gouvernement envisage pour éveiller la conscience de nos concitoyens dans ces domaines et pour prendre les mesures qui s'imposent en vue de corriger les habitudes du passé.

Nous nous proposons de nous attaquer à la question de l'environnement, non seulement dans le Grand Nord, mais partout au Canada, en faisant porter nos efforts principalement sur les deux grandes sources de pollution: l'urbanisation et l'envahissement de la technologie moderne.

L'urbanisation n'est pas en soi préjudiciable au milieu, mais une planification et une administration déficientes peuvent avoir, à cet égard, de néfastes résultats, dont, particulièrement, un habitat malsain. Ce gouvernement est parfaitement conscient des frais et fardeaux que la société supporte actuellement, faute d'avoir pu, par le passé, résoudre progressivement les problèmes inhérents à l'expansion urbaine. Nous nous engageons à aplanir de telles difficultés et à trouver des solutions à ces problèmes. Les modifications préconisées à l'égard de la loi nationale sur l'habitation constituent un autre pas dans cette voie.